

156

Ecole de la
28 Août

LES LENTEURS MUNICIPALES

A propos d'un rond-point. — Le kiosque symbolique

Notre récent article sur les travaux municipaux nous a valu les deux lettres suivantes :

Monsieur le rédacteur,
A propos de la lenteur des travaux, grands et petits, vous citez fort à propos l'histoire du rond-point situé à la rencontre de deux allées de la Pépinière et auquel on travaille depuis un an pour remplacer une pelouse en mauvais état par un espace sablé.

J'ai suivi cette opération avec curiosité au cours de mes promenades à la Pépinière, et je puis certifier que vous êtes au-dessous de la vérité. Rappelant que cette pelouse était coupée en quatre, ni plus ni moins qu'une « galette », vous constatez que sur les quatre parts dont on a enlevé le gazon, la municipalité a trouvé en un an le temps d'en sabler trois.

Eh bien, votre modération vous fait commettre une erreur. En réalité, deux parts, c'est-à-dire la moitié de ladite galette, sont encore inachevées ; la dépression produite par un défoncement exagéré n'est pas même comblé entièrement.

C'est probablement le dieu des amoureux, si nombreux le soir dans ces parages, qui les a empêchés jusqu'ici de s'y rompre le cou.

Agréés, etc... A. D.

Autre lettre :
Monsieur le rédacteur,

Dans votre article sur les lenteurs municipales et sur la Pépinière, vous ne parlez pas du kiosque jadis habité par les singes et qui est resté dix mois abandonné.

Il y a trois mois j'ai constaté que les vitres et les grillages en avaient été enlevés, ce qui semblait indiquer une prochaine démolition. Mais j'ai la satisfaction de vous informer que samedi j'ai repassé au même endroit et j'ai vu avec plaisir qu'on achevait de le réparer. Il est doté d'une toiture toute neuve et attend vraisemblablement de nouveaux hôtes. Malheureusement, personne n'a pu me dire lesquels.

Recevez, etc... L. C.

Note de la rédaction. — On nous assure que la municipalité a résolu d'installer dans ce kiosque une collection d'animaux ayant un caractère symbolique : c'est un magnifique lot de... tortues.

Immeuble
28 Août

Trop d'idées pas assez d'actes

L'article que, sous ce titre, nous avons écrit il y a quinze jours, traduisait l'opinion d'un de nos confrères quotidiens qui, dans le même esprit de constatation de l'absence de travaux municipaux, en a intitulé un autre : *acta non verba* ! Ces deux articles ont provoqué une réponse de M. l'adjoint Michaut, dans la réunion du Conseil municipal de samedi dernier. Le défenseur autorisé de la municipalité ne nie pas l'objet de nos sentiments, il le relève comme une critique, ce qui de notre part surtout, n'est qu'une plainte au point de vue des intérêts généraux de la Ville et des intérêts particuliers, mais quand même très importants de la propriété et de la construction dont nous sommes l'organe spécial.

M. Michaut rejette tout simplement la responsabilité de l'inaction de la mairie et de l'inactivité des entreprises, sur les formalités administratives qui sont longues et qui arrêtent tout.

Sans doute pour certains grands travaux publics où l'autorisation des ministres et même les délibérations des Chambres sont nécessaires, c'est une raison qui, malheureusement en France a beaucoup de valeur. Mais pour une infinité d'affaires purement municipales, l'administration locale est la

maîtresse avec la seule approbation préfectorale qui ne se fait jamais attendre pour une ville comme Nancy, où les projets sont bien étudiés et les finances prospères.

Il y a donc d'autres raisons et d'autres causes de l'inertie que nous déplorons. Nous les donnerons pour conclure après avoir seulement rappelé trois affaires pour lesquelles la municipalité est souveraine et n'a pas besoin de recourir à des formalités ni à des décrets.

Par exemple, pour mettre en adjudication les places du champ de foire, la mairie a-t-elle beaucoup de formalités à remplir ? Pour en changer les dispositions, pour lui donner plus de variété, plus d'élégance et plus d'attraits, ne le peut-elle pas d'elle-même et sans autorisation d'aucune sorte ?

Pourtant ces objets étaient depuis longtemps à l'ordre du jour ; depuis de longues années, l'opinion publique fatiguée d'avoir toujours la même foire, les mêmes balladins, les mêmes marchands toujours à la même place et aux mêmes prix, réclamait du nouveau, comme elle le réclame pour les fêtes du 14 juillet et pour tant d'habitudes routinières qui sembleraient montrer que Nancy n'a plus d'art ni d'imagination. La Société des Amis de Nancy en avait délibéré ; elle avait fait des plans, elle avait élaboré un programme, qui n'ont été renvoyés à plus tard par l'ancienne municipalité, que parce qu'ils étaient tardifs pour la foire d'il y a déjà trois ans. Or, voici venir la deuxième foire depuis que la nouvelle municipalité siège à l'Hôtel-de-Ville, sans que le moindre progrès ait été réalisé pour la foire.

Comme toujours, depuis des dizaines d'années, on va voir le principal accès et l'entrée la plus fréquentée du champ de foire obstrués et fermés par les écuries du cirque et par le cirque lui-même leur tournant le dos. N'est-ce pas, en effet, par les rues Gambetta, Stanislas, Guerrier-de-Dumast et de Serre, qu'arrivent à la foire plus de la moitié de la ville : les cinquième et sixième sections, les quartiers de l'autre côté de la ligne du chemin de fer et principalement les étrangers et les campagnards venant tous et en foule de la gare ? Cette anomalie qui a toujours frappé tout le monde, était cependant bien facile à corriger et malgré les critiques, la municipalité n'a pas voulu déranger son service d'architecture, dont M. Michaut est l'adjoint.

Puis l'Ecole des Beaux-Arts qui tenait la tête des grands travaux il y a déjà quatorze ans, a-t-elle fait un pas pour sa reconstruction ? Son emplacement qui a été proposé dans tous les coins de la ville n'est pas encore décidé ; des fonds, plus de la moitié, qui étaient en réserve, viennent d'être employés pour payer la propriété des religieuses du Sacré-Cœur où l'on doit construire l'hôpital des tuberculeux. Le terrain de Saint-Julien qui attend toutes sortes de destinations est le plus favorable ; il a été refusé à la Chambre de commerce et il ne trouve pas d'amateurs. On dirait vraiment que Nancy ne veut pas d'Ecole des Beaux-Arts.

Cependant ce ne sont pas les autorisations ministérielles qui sont nécessaires et s'il les faut, elles ne tarderont pas, car à chaque occasion le ministre

réclame la reconstruction de cette Ecole ; dernièrement encore, en décembre, il la réclamait par dépêche et à bref délai.

Voilà une entreprise qui aurait dû être commencée depuis la campagne dernière ; elle serait prête d'être achevée aujourd'hui. Mais on consulte tout le monde, on ne sait plus ce qu'on veut faire et, si cela continue, l'Ecole des Beaux-Arts ne sera jamais faite.

Qu'on en finisse donc, car en somme il ne s'agit que d'une première chose, c'est de construire des locaux spacieux permettant de quitter le plus tôt possible les mansardes de l'Ecole supérieure à l'étroit, elle-même. Le terrain de Saint-Julien est là ; les rentrées des nouvelles taxes se font tous les jours. Et, puisqu'on ne peut entreprendre qu'en 1906, les grands travaux pour lesquels elles ont été établies qu'on utilise tout de suite les quatre cent mille francs qu'elles vont produire en 1905.

Par un effort un tout petit effort, et en remettant à plus tard, les ateliers, les musées, les arts décoratifs réclamés par les uns, discutés par les autres, ils pourront toujours s'ajouter à l'Ecole proprement dite, quand on sera d'accord pour les créer.

Et l'Exposition universelle à Nancy, ou en est-elle ? Eh bien ! elle est à l'eau. La municipalité y a renoncé et toujours parce que, dit-elle, elle est absorbée par les grands travaux !

C'est à n'y pas croire et pourtant et malheureusement il n'en est plus question et il n'en sera plus question, dans l'esprit de la municipalité de cette entreprise exceptionnelle qui devait être un coup de fortune et de renom pour Nancy.

Pourtant l'idée en était venue à la municipalité toute seule ; M. le maire et ses cinq adjoints avaient fait appel à toute la presse nancéienne qui, si rarement unanime, avait accepté d'enthousiasme de soutenir cette heureuse initiative. La Chambre de Commerce de Nancy consultée officiellement, avait tenu deux séances pour en délibérer et elle avait applaudi sans réserve à une Exposition à Nancy en lui promettant son puissant concours.

Voilà encore un acte noyé dans les paroles. C'est donc avec raison que nous demandons qu'on agisse enfin après tant d'idées, de paroles et d'études dans le vide, qui n'aboutissent à rien.

L'Exposition à Nancy a été un de ces rêves, dont l'évanouissement est une cruelle déception pour Nancy ; c'est la troisième que nous énumérons en ce peu de lignes.

Mais quelles sont donc les causes de ces tergiversations et de ces idées vaines ? Evidemment elles sont nombreuses, en dehors de celle de la longueur des formalités administratives.

Pour nous il y en a deux principales, car remarquons-le, les affaires dont nous venons de nous occuper, ressortissent des services de l'architecture municipale.

Or, d'abord, l'adjoint délégué de ce service est tout nouveau dans l'administration municipale ; aussitôt qu'il est entré au conseil, on lui a imposé cette lourde charge, alors qu'il n'avait été mêlé en rien jusqu'alors aux affaires de Nancy.

Eh bien ! l'administration d'une cité de l'importance de Nancy est infinie et compliquée ; il est difficile de s'y reconnaître sans une assez sérieuse préparation que l'on n'acquiert qu'à la longue,

si nous en jugeons par nous-même qui n'avons vu un peu clair dans les budgets, dans les travaux et dans l'administration, qu'après plusieurs années d'étude. Nous avons constaté et beaucoup de conseillers municipaux nous l'ont dit, qu'il leur fallait au moins une première magistrature de quatre ans pour se mettre au courant.

Et voilà qu'on élit adjoint d'emblée, un nouveau conseiller qui, tout homme supérieur qu'il puisse être, n'en est pas moins administrateur improvisé d'un service des plus considérables, surtout en ce moment. C'est là, à notre avis une première cause de hésitations, des tergiversations, des retards dans les constructions de la Ville.

Autre raison, est celle-ci principale, qui existe depuis longtemps, c'est le manque d'initiative systématique et intéressée, l'absence de dévouement et de travail du bureau des architectes, en commençant par son chef ; n'était-ce pas à lui à prendre en main les trois questions dont nous nous sommes occupées plus haut : la Foire, l'Ecole des Beaux-Arts, l'Exposition à Nancy. C'est de son service et quand on sait qu'il faut plutôt arrêter les architectes dans leurs projets qu'ils

ne trouvent jamais ni assez grandioses ni assez nombreux, on peut reprocher à l'architecte et aux sous-architectes de la Ville, de ne rien faire pour aller de l'avant et pour guider l'administration en lui présentant sans cesse des créations nouvelles et variées, empreintes d'art, et d'imagination.

Tandis qu'au contraire, à Nancy, les architectes municipaux sont à la remorque, et en rechignant, de tous ceux qui veulent le progrès et des œuvres monumentales. Tandis qu'au lieu de s'occuper des affaires municipales, ils ne cherchent que des affaires particulières, telles que l'Hôtel des Postes et le pensionnat de Santifontaine, qui lui rapportent quarante mille francs dans une année, à ajouter aux dix mille que lui paye la caisse municipale.

Depuis combien de temps les architectes de la Ville n'ont-ils pas mis un mœllon neuf sur un autre mœllon ? A part la seule école du faubourg Sainte-Catherine, il n'y a pas eu une seule construction nouvelle. Et pourtant le service d'architecture absorbe trente-cinq mille francs par an, ce qui serait l'honoraire net de quinze cents à deux millions de travaux par an.

Voilà les principales causes de l'inactivité des entreprises municipales à Nancy. Qu'on y fasse attention, qu'on réforme le service et bientôt on ne pourra plus tant reprocher à l'administration de ne pas faire, ou de faire lentement. Emile JACQUEMIN.

Le funiculaire de la Cure d'air

Comme nous le disons d'autre part, le Funiculaire de la Cure d'air Saint-Antoine, dont l'inauguration officielle a eu lieu lundi a été baptisé... par une abondante eau de pluie.

Il a été heureusement encore par un cordial banquet qui, à six heures et demie, réunissait dans une salle de la Cure d'air une cinquantaine de convives, parmi lesquels plusieurs dames jetaient la note aimable de leur grâce charmante.

A l'heure des toasts, M. Saumier, au nom du conseil d'administration de la Cure d'air, a salué l'inauguration du Funiculaire, qui contribuera encore à son développement, sans cesse croissant, d'ailleurs.

M. Collot-Yvon, au nom du conseil d'administration du Funiculaire, a remercié en quelques paroles aimables et a bu particulièrement à la presse.

Et l'inauguration
y a été

M. le chanoine Girard, directeur de la Cure d'air, a adressé l'expression de sa gratitude à toutes les personnes qui ont coopéré à la création du funiculaire.

Parlant de M. Girard, M. Girard a dit : « C'est lui qui, après avoir étudié et examiné les plans et devis, inspira à M. Renaud, banquier, la confiance nécessaire dans l'entreprise, qui nous a permis de travailler avec nous avec assiduité, et une grande compétence, ce dont nous lui sommes d'autant plus reconnaissants, qu'il avait, cette année-ci surtout, toutes les raisons de se reposer en famille. »

M. Girard, veuillez agréer nos sentiments de très vive gratitude. Plusieurs autres toasts ont été ensuite portés par des membres de la presse. Bien entendu, la fête ne s'est pas terminée sans chansons. Mlle Saumier s'est obligeamment mise au piano.

Et le retour s'est fait vers Nancy, masse d'ombre piquée de lumières, non pas par le funiculaire, en raison de l'heure relativement tardive, mais par le chemin habituel semé de raides escaliers, retour infiniment pittoresque, où les rires perlés des dames se mêlaient aux gais propos des joyeux convives.

Étoile de l'Est
3 Août

JOURS DE FÊTE

Les averse d'avril. — Excursions en parapluie. — Le funiculaire. — A la Pépinière.

Les deux jours de fête si impatiemment attendus de nos concitoyens, désireux de se délasser des occupations journalières, par des promenades champêtres, ont été pour tous une véritable déception.

Dimanche, journée de vent froid et de poussière. Lundi, journée d'averses, presque de giboulées, car plus d'une fois le grésil s'est mêlé à la pluie.

Dé temps à autre, un perfide rayon de soleil, tout juste ce qu'il fallait pour décliner les promeneurs à se hasarder hors de la ville... et les faire arroser par la prochaine ondée.

Bien peu y ont échappé. Heureux ceux qui trouvèrent à leur portée une guinguette hospitalière.

Quant aux dîners sur l'herbe il n'y fallait pas songer; seuls, quelques intrépides ont été rencontrés portant le traditionnel panier de victuailles, souvent abrités sous un parapluie; comme ils étaient croûtés le soir! Certes, si le départ était maussade, le retour était lamentable.

Les prudents avaient limité le but de leur excursion. Trianon a reçu de nombreux visiteurs et ce coquet établissement ne doit pas avoir eu trop à se plaindre de l'incertitude du temps.

L'inauguration du funiculaire de la cure d'air Saint Antoine s'est ressentie quelque peu de la fréquence des averse.

La musique a dû jouer à l'intérieur du hall. Cependant beaucoup de promeneurs ont fait l'ascension, rien que pour essayer les coquets petits cars, qui, trois par trois, gravissaient la pente rapide, lentement mais sûrement, tandis que trois autres redescendaient du même pas.

Le panorama ne perdait rien, du reste, à être vu après une ondée. Le ciel lavé offrait alors un aspect d'une pureté radieuse, et il n'était pas rare qu'après un amoncellement de nuages une éclaircie subite montrât à l'horizon les Vosges parfaitement dessinées, où l'on distinguait d'immenses plaques de neige.

Après le concert, la fête s'est continuée par un banquet.

A la Pépinière, peu de monde, sauf à l'heure de la musique militaire. Notre promenade est pourtant ravissante en ce moment, où les feuilles à peine dépliées verdissent de toutes parts; et où les fleurs printanières forment déjà de superbes massifs. Mais le moyen d'y montrer des toilettes claires et des chapeaux fraîchement éclos! Il a fallu ajourner tout cela.

Le soir on s'est consolé en faisant remarquer que les cerisiers sont en fleurs et que la pluie les a peut-être préservés de la gelée. A quelque chose malheur est bon.

Les deux journées de fête que nous venons de passer, n'ont pas été — il s'en faut — favorisées par le beau temps: la pluie, le vent, le froid, la neige même se mirent de la partie et empêchèrent les excursions aux environs de la ville, où d'habitude nos concitoyens émigrent durant ces deux jours de fête, les premiers de la belle saison.

Les commerçants eux-mêmes n'eurent pas à se louer des affaires traitées à l'occasion de Pâques, car les visiteurs du dehors furent plutôt rares à Nancy, où d'habitude ils viennent faire quelques achats de saison d'été.

Le mouvement fut moins grand à la gare que les années précédentes aux jours semblables. Les tramways se ressentirent aussi de cette inclemence de la température: l'administration avait cependant bien fait les choses en vue de ces deux jours fériés. Outre les remorques nombreuses sorties sur les diverses lignes, on avait fait arborer à nombre d'employés de superbes casquettes d'un modèle inédit et faisant songer aux képis à hausse qui ornent le chef des jeunes soldats et leur donnent cet air « de bleus » qu'ils conservent durant leurs premiers mois de service.

Mais les voyageurs furent plutôt rares, et remorques et belles casquettes n'eurent point l'attrait suffisant pour décider nos concitoyens à quitter leurs pénates ou les cafés, où ils s'étaient réfugiés en désespoir de cause.

La fête Saint-Georges eut seule l'heur de voir de nombreux visiteurs, en moins grande affluence cependant qu'aux jours où elle est favorisée par le soleil.

Bref, l'impression laissée par les fêtes de Pâques fut plutôt mauvaise pour nos concitoyens, qui, pour se consoler de cette déconvenue de la température, n'eurent d'autre ressource que d'espérer des fêtes de Pentecôte favorisées par un beau soleil et une température clémente.

Étoile de l'Est
16 Août

LES LENTEURS MUNICIPALES

Actes et paroles. — Quelques exemples nouveaux

Le Libéral adressait dernièrement le reproche commode d'« opposition systématique » à nos remarques sur l'inaction de la municipalité. A l'entendre et à entendre ses amis, nous allions entrer avec elle dans une période d'activité sans exemple. Nancy allait être retourné de fond en comble. Or depuis un an qu'elle est aux affaires elle noircit du papier, accumule les projets, les discute, les remplace par d'autres... et ne sait pas exactement ce qu'elle veut faire. Ou du moins, elle ne fait rien. Sommes-nous seul à le constater? Non. A l'appui de nos précédentes réflexions, nous tenons à citer quelques passages du dernier numéro de l'Immeuble, organe plutôt sympathique à nos nouveaux édiles.

Notre confrère cite des travaux pour lesquels il n'est pas nécessaire de remplir les formalités mises en avant par M. Michaut, et qui, cependant, sont complètement délaissés:

Par exemple, pour mettre en adjudication les places du champ de foire, la mairie a-t-elle beaucoup de formalités à remplir? Pour en changer les dispositions, pour lui donner plus de variété, plus d'élégance et plus d'attrait, ne peut-elle pas d'elle-même et sans autorisation d'aucune sorte?

Pour tant ces objets étaient depuis longtemps à l'ordre du jour; depuis de longues années, l'opinion publique, fatiguée d'avoir toujours la même foire, les mêmes baladins, les mêmes marchands toujours à la même place et aux mêmes prix, réclamait du nouveau, comme elle le réclame pour les fêtes du 14 juillet et pour tant d'habitudes routinières qui sembleraient montrer que Nancy n'a plus d'art ni d'imagination. La Société des Amis de Nancy en avait délibéré; elle avait fait des plans, elle avait élaboré un programme, qui n'ont été renvoyés à plus tard par l'ancienne municipalité, que parce

qu'ils étaient tardifs pour la fête d'il y a trois ans. Or, voici venir la deuxième foire depuis que la nouvelle municipalité siège à l'hôtel de ville, sans que le moindre progrès ait été réalisé pour la foire.

Si, il paraît que la vaisselle sera mise où étaient les baraques. Ce chassé-croisé, que rien ne motive, constitue plutôt le contraire d'une amélioration.

L'Ecole des Beaux-Arts, maintenant:

Puis l'Ecole des Beaux-Arts qui tenait la tête des grands travaux il y a déjà quatorze ans, a-t-elle fait un pas pour sa reconstruction? Son emplacement qui a été proposé dans tous les coins de la ville n'est pas encore décidé; des fonds, plus de la moitié, qui étaient en réserve, viennent d'être employés pour payer la propriété des religieuses du Sacré-Coeur où l'on doit construire l'hôpital des tuberculeux. Le terrain de Saint-Julien qui attend toutes sortes de destinations est le plus favorable; il a été refusé à la Chambre de commerce et il ne trouve pas d'amateurs. On dirait vraiment que Nancy ne veut pas d'Ecole des Beaux-Arts.

Cependant ce ne sont pas les autorisations ministérielles qui sont nécessaires et s'il les faut, elles ne tarderont pas, car à chaque occasion le ministre réclame la reconstruction de cette Ecole; dernièrement encore, en décembre, il la réclamait par dépêche et à bref délai.

Et l'on peut dire que la question a marché à reculons, puisque l'administration précédente avait déterminé l'emplacement de l'Ecole (au Champ-d'Asile) et que l'administration actuelle lui a retiré cet emplacement, sans lui en affecter un nouveau.

Autre projet abandonné sans explication:

Et l'Exposition universelle à Nancy, où en est-elle? En bien! elle est à l'eau. La municipalité y a renoncé et toujours parce que, dit-elle, elle est absorbée par les grands travaux!

C'est à n'y pas croire et pourtant et malheureusement il n'en est plus question et il n'en sera plus question, dans l'esprit de la municipalité de cette entreprise exceptionnelle qui devait être un coup de fortune et de renom pour Nancy.

Pourtant l'idée en était venue à la municipalité toute seule; M. le maire et ses cinq adjoints avaient fait appel à toute la presse nancéienne qui, si rarement unanime, avait accepté d'enthousiasme de soutenir cette heureuse initiative. La Chambre de commerce de Nancy, consultée officiellement, avait tenu deux séances pour en délibérer et elle avait applaudi sans réserve à une exposition à Nancy en lui promettant son puissant concours.

Voilà encore un acte noyé dans les paroles. C'est donc avec raison que nous demandons qu'on agisse enfin après tant d'idées, de paroles et d'études dans le vide, qui n'aboutissent à rien.

Tout cela n'est que trop exact et l'on voit que nous ne sommes pas seul à nous plaindre de l'inaction municipale.

Libéral
16 Août

A la Cure-d'Air Saint-Antoine

Inauguration du funiculaire
Lundi après midi a eu lieu l'inauguration officielle du funiculaire de la Cure-d'Air Saint-Antoine. Malheureusement la pluie est tombée abondamment et n'a pas permis à cette cérémonie d'avoir l'éclat qu'elle méritait.

Malgré les rafales de vent, les Nancéiens qui sont montés en funiculaire à la Cure-d'Air ont été très nombreux.

Le système de montée et de descente par dix wagonnets est très doux. On prend place en voiture au pied de la côte, presqu'en face de la rue Sainte-Marie-des-Anges; un disque tombe et on monte lentement, par groupe de six. Les Nancéiens font l'ascension des 314 mètres qui des terrasses dominant à pic la grande Ville et la vallée de la Meurthe jusqu'aux Vosges. Le funiculaire d'une douceur remarquable fait étaler aux yeux des voyageurs ravis (grâce à une lenteur calculée) ce kaléidoscope d'un paysage grandiose.

Ce sont nos églises qui égrenent dans les airs les sons argentins et graves de leurs cloches, c'est Nancy la Belle avec ses trois cités, de la Ville-Vieille, de la Ville-Neuve et de la Ville de Stanislas. Plus loin ce sont de grasses prairies qui s'étendent le long de la Meurthe, puis des versants dont le sol se relève en une zone de champs cultivés.

L'immense forêt de Haye couronne cet immense plateau ouvrant de profonds vallons étroits et escarpés. Aux pieds de ces bois dont la première frondaison célèbre la fraîcheur et le renouveau, Laxou, Villers pittoresquement placés nous conduisent à une ligne qui disparaissant par Vandœuvre et Houdemont, fait entrevoir le fort de Pont-Saint-Vincent qui couronne le Mont-St-Barbe.

Sur la rive droite, le plateau de Malzéville, cher aux Nancéiens, marque le point d'arrêt entre Nancy et la Frontière; il ne laisse qu'entrevoir le Grand Montet, près d'Amance. Puis le tout s'abaisse pour nous montrer dans une brume légère, Séchamps, Saulxures, Cerucil; plus près, Tomblaine, Art-sur-Meurthe et les vieilles tours de St-Nicolas-de-Port marquant l'emplacement de cette vieille église ogivale aux peintures murales et aux vitraux magnifiques. Bien loin la verte forêt de Parey trace une petite ligne sombre d'où découlent de petits affluents de la Meurthe qui vient jeter sur tout ce paysage une note gaie et fraîche.

Les regards du touriste fouillent l'horizon et, pleine d'une poétique attrance, on aperçoit enfin la ligne bleue des Vosges. Quelconque les a vues une fois, a conservé de ces montagnes arrondies et de ces sapins géants de vivants souvenirs.

Où, ce sont les Vosges, douce harmonie de ces lointains horizons qui soulignent du plus gracieux contraste l'attrait grandiose de la montagne. On aperçoit le Donon dont les 1.010 mètres sont encore blancs de neige, le Donon, le coin le plus sauvage et le plus solitaire des Vosges.

Parallèle à un vaisseau, la Cure d'Air-Saint-Antoine semble flotter sur cette immensité et le spectateur ravi et ému s'arrache difficilement à ce panorama.

Durant toute l'après-midi, l'Harmonie Nancéienne jette aux échos les notes joyeuses de ses pas redoublés et les notes languissantes des fantaisies de grand opéra ou de valse entraînant. A 6 h. 1/2 un cordial banquet réunit dans la grande salle à manger de la cure d'air une cinquantaine d'invités dont plusieurs dames et jeunes filles aux toilettes claires. Au champagne M. Saumier, au nom du Conseil d'administration de la cure d'air, porte un toast au succès du funiculaire qui contribuera pour beaucoup à celui de l'établissement lui-même.

M. Collot-Yvon remercie M. Saumier des ses paroles et en termes aimables boit à la presse nancéienne toujours d'accord lorsqu'il s'agit de soutenir les intérêts de la ville.

M. le chanoine Girard fait l'historique de la création de la cure d'air et du funiculaire. Il croit à la réussite de ces œuvres dues à l'initiative privée.

M. Massonné, au nom de la presse, remercie les conseils d'administration de la cure d'air et du funiculaire pour leur aimable invitation.

Après M. Pyreire qui porte la santé des dames et des jeunes filles présentes, M. Jacquemin prononce un discours très spirituel sur le mariage de Monsieur Funiculaire avec Madame Cure d'Air. Il souhaite que cette union soit féconde et produise de petits dividendes qui plus tard deviendront grands.

Ce souhait est fort apprécié et le discours vigoureusement applaudi.

On passe ensuite aux chansons. Mlle Saumier s'offre à accompagner aux piano les amateurs, ce qui est accepté. Après audition de quelques chansonnettes et avant de se séparer M. Rouyer, de Laxou, fait une quête en faveur du personnel du funiculaire qui fit preuve en cette journée de beaucoup d'adresse.

La recette excellente est versée entre les mains des employés qui remercient. Péniblement les invités descendent du plateau par les escaliers, le funiculaire ne fonctionnant plus à cette heure.

Pendant la descente les excursionnistes admirèrent le panorama de Nancy la nuit qui certes n'est pas sans beauté.

Comme l'a si bien dit M. Jacquemin, il ne nous reste plus qu'à souhaiter de retrouver société aussi agréable aux noces d'argent de la cure d'air Saint-Anoine.

Le « Libéral » et les renseignements cléricaux

Le *Libéral* n'est pas content parce que, un de ces derniers jours, en parlant de la situation politique à Lunéville, l'*Est républicain* a imprimé que les renseignements « puisés à six sources cléricales » pouvaient « être suspects ».

Que cette vérité ne s'ise pas au *Libéral*, c'est possible, quoi que ce soit la vérité tout de même.

Le système des « fiches » n'a pas été inventé par la franc-maçonnerie, mais par les jésuites, fondateurs du cléricisme.

La franc-maçonnerie a eu le tort impardonnable de s'approprier les procédés des jésuites, et voilà pourquoi, malgré tous les efforts de M. Berteaux, les délateurs et leurs amis resteront couverts d'un opprobre indélébile.

Mais la condamnation portée par l'opinion contre le Grand-Orient ne saurait nous faire perdre de souvenir les intrigues cléricales. L'esprit cléricale, l'esprit jésuite, est aussi dangereux, aussi haïssable que l'esprit des Pasquier, des Bernardin, etc.

Au fond, c'est le même esprit sectaire et avide de domination.

Les cléricaux veulent gouverner au nom de Dieu.

Les autres veulent gouverner contre Dieu. Et nous, nous demandons qu'on ne fasse pas descendre Dieu des autels.

Nous demandons surtout la tolérance entre tous et pour tous.

Or la tolérance est une vertu peu goûtée des cléricaux, amis du *Libéral*.

Pour bien fixer le *Libéral* sur notre manière de voir, nous lui rappelons que l'*Est républicain* est un journal anticlérical, mais qu'il n'est pas antireligieux.

C'est notre note, c'est notre nuance : quoi qu'on en ait dit à gauche comme à droite, nous y sommes restés et nous y restons invariablement attachés.

Réponse à l'« Est »

Sous le titre « Le *Libéral* et les renseignements cléricaux » notre confrère l'*Est* publie les lignes suivantes :

Le *Libéral* n'est pas content parce que, un de ces derniers jours, en parlant de la situation politique à Lunéville, l'*Est républicain* a imprimé que les renseignements « puisés aux sources cléricales » pouvaient « être suspects ».

Que cette vérité ne soit pas au *Libéral*, c'est possible, quoique ce soit la vérité tout de même.

Le système des « fiches » n'a pas été inventé par la franc-maçonnerie, mais par les jésuites, fondateurs du cléricisme.

La franc-maçonnerie a eu le tort impardonnable de s'approprier les procédés des jésuites, et voilà pourquoi, malgré tous les efforts de M. Berteaux, les délateurs et leurs amis resteront couverts d'un opprobre indélébile.

Mais la condamnation portée par l'opinion contre le Grand-Orient ne saurait nous faire perdre le souvenir des intrigues cléricales.

L'esprit cléricale, l'esprit jésuite, est aussi dangereux, aussi haïssable que l'esprit des Pasquier, des Bernardin, etc.

Au fond, c'est le même esprit sectaire et avide de domination.

Les cléricaux veulent gouverner au nom de Dieu.

Les autres veulent gouverner contre Dieu. Et nous, nous demandons qu'on ne fasse pas descendre Dieu des autels.

Nous demandons surtout la tolérance entre tous et pour tous.

Or la tolérance est une vertu peu goûtée des cléricaux, amis du *Libéral*.

Pour bien fixer le *Libéral* sur notre manière de voir, nous lui rappelons que l'*Est républicain* est un journal anticlérical, mais qu'il n'est pas antireligieux.

C'est notre note, c'est notre nuance : quoi qu'on en ait dit à gauche comme à droite, nous y sommes restés et nous y restons invariablement attachés.

Pardon, confrère, le *Libéral* n'est pas en colère et s'il a critiqué votre article, c'est parce qu'il contenait contre nos amis de l'*Action Libérale Populaire* une accusation légère en apparence, grave en réalité pour ceux qui connaissent votre style.

Vous ne vous êtes pas contenté d'écrire que les renseignements puisés aux sources cléricales pouvaient être suspects, vous avez solemment mêlé à cette affirmation l'*Action Libérale*, essayant ainsi — par un subterfuge très habile — de compromettre cette association aux yeux des jobards.

Vous vous défendez comme un beau diable de cette intention ; mais comme on connaît l'*Est*, on l'honore.

Vous écrivez aussi « que cette vérité (sic) ne plaise pas au *Libéral*, c'est possible, quoique ce soit la vérité tout de même ». Il ne coûte rien d'accuser, confrère ; il est plus difficile de prouver.

Nous serions très heureux de voir étaler dans votre feuille un document prouvant que l'A. L. P. fait des fiches en puisant ses renseignements aux sources cléricales (?)

En veine d'histoire, vous racontez encore — vous avez dû apprendre ce fait chez les f... — que ce sont les jésuites qui ont inventé le système des « fiches ».

Nous aimons beaucoup discuter, mais seulement avec des gens sérieux. Et, pour une fois — une fois n'est pas coutume — vous plaisantez.

Il vous est impossible d'apporter aucune preuve d'authenticité à cette invention de votre esprit brouillon.

Eh oui, confrère, vous êtes brouillon. Assis entre le parti-libéral progressiste et le parti radical-socialiste, vous vous efforcez de jeter dans chaque camp la torche qui doit l'embraser. Comme un larron souhaitant un incendie pour enlever quelques objets, vous espérez toujours la discorde pour entraîner avec vous des mécontents.

Vous qualifiez de « cléricaux » certains catholiques de nos amis. Pourquoi ? Parce que vous espérez ainsi provoquer une rupture entre ces libéraux et certains progressistes que l'épithète de cléricaux effraye.

A qui ferez-vous croire que nous sommes cléricaux au *Libéral* ?

A qui ferez-vous croire que vous êtes plus tolérant que nous ?

Vous riez, heureux d'avoir trouvé la phrase qui sauve votre situation, bizarre pour tous les gens à opinion nettement arrêtée.

Vous écrivez donc que « l'*Est Républicain* est un journal anticlérical, mais qu'il n'est pas antireligieux. »

Battage, bluff, voilà ce qu'est votre prose.

Pour vous, catholique est synonyme de cléricale.

Votre parti est celui des poules mouillées. Il est composé de gens craignant d'affirmer qu'ils sont à la fois catholiques et républicains. Il existe depuis des siècles. C'est le parti des hésitants, celui que les conventionnels de la Montagne appelaient avec dédain : la Plaine ou le Marais.

Avec lui, point de programme précis. Lorsque vos amis sont obligés d'en établir un, ils y mettent des mots, des phrases pouvant plaire à tous, et ne pouvant satisfaire personne, et c'est tout.

Et c'est avec cela que vous voulez rétablir le régime de liberté en France sur les ruines de la tyrannie blocarde ? Fumisterie !

Nous nous contenterons de vous rappeler notre réponse, lorsqu'il y a quelques semaines, vous nous avez accusé d'être l'organe officiel de l'A. L. P.

Nous vous avons répondu que le *Libéral* était l'organe et la tribune de l'Anti-Bloc ; que, libéraux et progressistes y collaboraient dans le plus parfait accord.

Vous cherchez à droite et à gauche des recrues, confrère, et vous n'en trouvez pas.

Nous vous plaignons de tout cœur.

Vous

Les travaux à Nancy

Depuis quelque temps déjà, on s'étonne dans le public nancéien de ce que la municipalité ne règle pas plus promptement certaines petites affaires qui, bien que secondaires, n'en ont pas moins quelque importance.

Ainsi, ne pourrait-on, — malgré la modeste actuelle de nos finances municipales, — effectuer définitivement l'achat et la démolition de trois ou quatre bicoques, véritables verrues ? (Il y en a, par exemple, boulevard de la Pépinière, rue de Mondésert, rue de l'Étang.)

Autre chose : Si nos concitoyens sont satisfaits de l'achat de l'hôtel de France, où seront installés à leur aise un service d'incendie amélioré, — avec possibilité d'agrandissement — ainsi que les services de police et d'hygiène, ils trouvent étrange l'interdiction au public du parc Sainte-Marie.

Il faut bien espérer que nous allons entrer, sous peu, décidément, dans une période de beaux jours. Le parc Sainte-Marie, tel qu'il est actuellement, est une très belle promenade dont la jouissance ferait grand plaisir aux habitants du quartier et n'entraverait guère la marche des travaux prévus d'aménagement.

Autres choses :

Le journal *l'Immeuble et la construction dans l'Est*, qui s'occupe souvent des questions locales, présente quelques observations sur la lenteur des travaux à Nancy et sur la non exécution de plusieurs projets.

L'*Immeuble* rappelle notamment le projet d'une exposition universelle à Nancy, dont on n'entend plus parler.

Sans doute, comme le dit l'*Immeuble*, les représentants de tous les journaux de Nancy convoqués par la municipalité, avaient accueilli assez favorablement, l'an dernier, l'idée de cette exposition.

Mais il est bon de dire aussi qu'il avait été entendu que son promoteur s'aboucherait avec les industriels de la région. Et nous ne sachons pas qu'il ait fait des démarches en ce sens.

Quant à nous, après avoir creusé la question, il ne nous semble point que l'absence d'une exposition universelle à Nancy en 1906 ou 1907 doive être regardée comme une calamité.

Dans quelques semaines, l'exposition de Liège, à laquelle participeront beaucoup de nos compatriotes de Lorraine, battra son plein.

N'y aura-t-il pas aussi en 1906 une exposition à Dijon ou dans une autre grande ville de l'Est ?

D'une façon générale, on peut se permettre de dire (du moins est-ce notre sentiment réfléchi), qu'il y a pléthore d'expositions. Les industriels commencent à s'en déclarer fatigués.

Mais l'*Immeuble* garde le gros de ses critiques pour le service municipal d'architecture contre lequel il a d'ailleurs une vieille inimitié. Il imprime :

« A Nancy, les architectes municipaux « sont à la remorque, et en rechignant, de « tous ceux qui veulent le progrès et des « œuvres monumentales. Au lieu de s'occu- « per des affaires municipales, ils ne cher- « chent que des affaires particulières. ...

« Depuis combien de temps les architectes « de la Ville n'ont-ils pas mis un moellon « neuf sur un autre moellon ? A part la seule « école du faubourg Sainte-Étienne, il n'y « a pas eu une seule construction nouvelle. « Et pourtant le service d'architecture ab- « sorbe trente-cinq mille francs par an, ce « qui serait l'honoraire net de quinze cents « à deux millions de travaux par an. »

Bien certainement, M. Jasson, architecte municipal, quels que soient son talent et sa puissance de travail, est « débordé », puis- que, en outre de la direction de son service, il assume d'importantes entreprises particulières.

Ses subordonnés sont portés à suivre l'exemple de leur chef : ils s'occupent, eux aussi, d'entreprises privées. Par la force des choses, comme il est fort difficile de servir deux maîtres à la fois, l'un des maîtres n'est pas servi, comme il devrait l'être, et ce maître, bien entendu, est la ville.

Telle est la situation. Nous estimons avec le grand public que l'administration des travaux de Nancy a besoin de se remuer, de se galvaniser.

Pour mener à bien les affaires d'une ville, comme celles d'un particulier d'ailleurs, il faut avoir de la rondeur, s'efforcer de prendre de l'essor, ne pas se traîner dans des tergiversations, dans l'atmosphère d'apathie qu'exhalent des dossiers trop souvent remués, trop souvent étudiés.

Aboulir de suite pour certaines choses, poser de solides jalons pour d'autres, combattre de mauvaises habitudes de routine administrative, exécuter des engagements solennellement pris, voilà la tâche qui s'impose. Elle est facile à remplir avec un peu de volonté, qu'il ne faut point confondre avec la simple bonne volonté.

Pour la foire de Mai

Bien que la foire de mai soit encore éloignée d'environ trois semaines, le mouvement devient chaque jour plus actif, sur ce qu'on peut appeler maintenant « les chantiers » de la place Carnot et du cours Léopold.

Place Carnot, la carcasse du cirque est déjà en grande partie construite, tandis que les baraques foraines, qui serviront plus tardivement d'ailleurs que lui, souvent favorisé d'une anticipation de quelques jours sur la date officielle de l'ouverture, ont commencé seulement à apparaître, mercredi.

Mais le travail va vite. A midi, le poste de police et la poste, sortis comme par enchantement du sol, étaient déjà achevés, et leur couleur encore neuve se mariait fort agréablement avec celle plus foncée de ces pauvres grisons, si vigoureux, mais que, demain, le piétinement des ouvriers et des forains, puis le heurt des lourdes roulettes aura tués et ensevelis.

En revanche, au-dessus des baraques, les grands arbres du cours qui commencent à reprendre leur parure de printemps, élèveront bientôt leur toit touffu et pour un mois

140
— un tout petit mois — le Cours Leopold aura repris son mouvement annuel, si intense par ces soirées exquises de mai, au milieu du pittoresque des étalages et des parades.

... D'autres ouvriers sont aussi occupés, sur un autre point, de la toilette du Cours. Des paveurs remettent en effet à neuf, en l'élargissant en forme de trottoir, le caniveau qui s'en va de la rue Baron-Louis à la rue du Haut-Bourgeois.

Un travail analogue, dans les parages de la statue de Drouot, serait aussi le bienvenu, particulièrement du poste de police à l'allée où se plaçaient autrefois les marchands de vaisselle.

Là, les pavés ne sont plus du tout d'accord. Comme deux voisins qui s'exécèrent, ils se tiennent à des distances dangereuses l'un de l'autre.

Or, les « balladins » et les cafés-concerts doivent, cette année, remplacer les potiers dans ces parages.

Nos belles madinettes s'en iront donc volontiers vagabonder le soir de ce côté.

L'administration municipale voudra-t-elle aplâner ce bout de trottoir, afin d'éviter le désagrément tout particulier de quelque chute en public ?

Liberal 27 Jul Les trois grandes idées DE M. EMILE JACQUEMIN

On parle beaucoup à Nancy du plan des grands travaux entrepris par la nouvelle municipalité.

Les uns le trouvent excellent ; les autres le trouvent passable.

Dans la première catégorie, on rencontre des gens posés et froids, discutant jusqu'aux moindres détails ; dans la seconde, des personnes critiquant de parti pris et d'autres parlant sans réflexion.

Nous regrettons qu'un de nos confrères, qui jouit cependant d'une haute compétence en la matière, ait cru devoir, par la plume de son rédacteur en chef, approuver les inexactitudes journalièrement mises en cours par nos adversaires, et par cela même donner un appui moral aux ennemis de la municipalité.

M. Emile Jacquemin, auteur de l'article, intitule ce dernier « Trop d'idées et pas assez d'actes ». Notre avis est que le titre est parfaitement choisi. Voici pourquoi. Son auteur montre avec autant de science que de mots la paille qui se trouve dans l'œil de la municipalité, mais il oublie de signaler à ses lecteurs la poutre, c'est-à-dire les difficultés de l'exécution des grands travaux de Nancy.

Au lieu d'écrire de longues phrases pour ne rien prouver, M. Emile Jacquemin aurait mieux fait de se renseigner sur la raison du retard apporté à l'exécution des constructions projetées.

Nous ne discuterons pas avec l'honorable rédacteur de l'Immeuble, les côtés professionnels du plan municipal, nous examinerons seulement les critiques formulées dans son article — article que l'Etoile s'empressa de publier.

A une première critique, M. Michaut répondit que l'exécution des travaux était arrêtée par les formalités administratives.

Dans son dernier article, le directeur de l'Immeuble, visiblement décontenancé par cette réponse, déclare qu'il existe cependant trois affaires pour lesquelles « la municipalité n'a pas besoin de recourir à des formalités ou à des décrets ».

Citons notre confrère :

Par exemple, pour mettre en adjudication les places du champ de foire, la mairie a-t-elle beaucoup de formalités à remplir ? Pour en changer les dispositions, pour lui donner plus de variété, plus d'élégance et plus d'attraits, ne le peut-elle pas d'elle-même et sans autorisation d'aucune sorte ?

Pourtant ces objets étaient depuis longtemps à l'ordre du jour ; depuis de longues années, l'opinion publique, fatiguée d'avoir toujours la même place, les mêmes balladins, les mêmes marchands toujours à la même place et aux mêmes prix, réclamait du nouveau, comme elle le réclame pour les fêtes du 14 juillet et pour tant d'habitudes routinières qui sembleraient monter que Nancy n'a plus d'art ni d'imagination. La Société des Amis de Nancy en avait délégué : elle avait fait des plans, elle avait élaboré un programme, qui n'ont été renvoyés à plus tard par l'ancienne municipalité, que parce qu'ils étaient tardifs pour la foire d'il y a trois ans. Or, voici venir la deuxième foire depuis que la nouvelle municipalité siège à l'hôtel de ville, sans que le moindre progrès ait été réalisé pour la foire.

Ce raisonnement, très joli, encadré par le style agréable de M. Jacquemin, n'a pourtant aucune assise.

Le directeur de l'Immeuble connaît-il le système des foires dont le terrain est mis en adjudication ?

— Il nous paraît que non. Nous prétendons le connaître. La première année cela réussit, mais certains forains ne peuvent trouver à se placer. La seconde année les évincés se placent, d'autres se trouvent expulsés, si bien qu'en cinq ou dix ans, vous ne trouvez plus aucun forain pour votre foire, sauf des marchands de nougats ou de porcelaines.

M. Jacquemin est navré de voir toujours la même disposition. Voyons ce n'est pas sérieux ; cette année il y aura quelques transformations. Et puis si vous voulez absolument du changement, retournez toutes les baraques sens dessus dessous. Tout ce prologue en vérité n'était qu'un prétexte pour M. Jacquemin d'enfourcher son dada favori, l'Ecole des Beaux-Arts.

Puis l'Ecole des Beaux-Arts qui tenait la tête des grands travaux il y a déjà quatorze ans, écrit l'Immeuble, a-t-elle fait un pas pour sa reconstruction ? Son emplacement qui a été proposé dans tous les coins de la ville n'est pas encore décidé ; des fonds, plus de la moitié, qui étaient en réserve, viennent d'être employés pour payer la propriété des religieuses du Sacré-Cœur où l'on doit construire l'hôpital des tuberculeux. Le terrain de Saint-Julien qui attend toutes sortes de destinations est le plus favorable ; il a été refusé à la Chambre de commerce et il ne trouve pas d'amateurs. On dirait vraiment que Nancy ne veut pas d'Ecole des Beaux-Arts.

Cependant ce ne sont pas les autorisations ministérielles qui sont nécessaires et s'il les faut, elles ne tarderont pas, car à chaque occasion le ministre réclame la reconstruction de cette Ecole ; dernièrement encore, en décembre, il la réclamait par dépêche et à bref délai.

Voilà une entreprise qui aurait dû être commencée depuis la campagne dernière ; elle serait près d'être achevée aujourd'hui. Mais on consulte tout le monde, on ne sait plus ce qu'on veut faire et, si cela continue, l'Ecole des Beaux-Arts ne sera jamais faite.

Qu'on en finisse donc, car on somme il ne s'agit que d'une première chose, c'est de construire des locaux spacieux, permettant de quitter le plus tôt possible les mansardes de l'Ecole supérieure à l'étroit, elle-même. Le terrain de Saint-Julien est là ; les rentrées des nouvelles taxes se font tous les jours. Et, puisqu'on ne peut entreprendre qu'en 1906, les grands travaux pour lesquels elles ont été établies, qu'on utilise tout de suite les quatre cent mille francs qu'elles vont procurer en 1905.

Par un effort, un tout petit effort, et en remettant à plus tard, les ateliers, les musées, les arts décoratifs réclamés par les uns, discutés par les autres, ils pourront toujours s'ajouter à l'Ecole proprement dite, quand on sera d'accord pour les créer.

A cela, M. Jacquemin, nous vous ferons observer que la municipalité actuelle n'est pas depuis quatorze ans à l'Hôtel-de-Ville,

et que si vos récriminations étaient fondées, elles ne pourraient que faiblement s'adresser à nos conseillers.

Et puis ignorez-vous, confrère, qu'il n'y a dans les caisses municipales aucun argent disponible ?

Une somme de 200.000 francs s'y trouvait, elle dut être versée à M. Giroz à titre de remboursement du prix d'achat de la propriété du Grand Sacré-Cœur.

Vous vous trompez en affirmant que la municipalité ne veut pas de l'Ecole des Beaux-Arts.

Seulement, M. Jacquemin, les architectes et les entrepreneurs ne se paient pas de paroles.

Si les 200.000 francs ne sont plus en caisse, c'est qu'il était impossible de ne pas les verser immédiatement.

Il ne reste rien, pas un sou. Et sans argent, pas de constructions.

M. Jacquemin, attendez donc l'arrivée des fonds nécessaires.

Il y a longtemps qu'on n'avait parlé d'Exposition. L'Immeuble a cra bon d'y revenir.

Et l'Exposition universelle à Nancy, écrit ce journal, où en est-elle ? Eh bien ! elle est à l'eau. La municipalité y a renoncé et toujours parce que, dit-elle, elle est absorbée par les grands travaux !

C'est à n'y pas croire et pourtant et malheureusement il n'en est plus question et il n'en sera plus question, dans l'esprit de la municipalité de cette entreprise exceptionnelle qui devait être un coup de fortune et de renom pour Nancy.

Pourtant l'idée en était venue à la municipalité toute seule ; M. le maire et ses cinq adjoints avaient fait appel à toute la presse nancéienne, qui, si rarement unanime, avait accepté d'enthousiasme de soutenir cette heureuse initiative. La Chambre de Commerce de Nancy, consultée, officiellement, avait tenu deux séances pour en délibérer et elle avait applaudi sans réserve à une Exposition à Nancy, en lui promettant son puissant concours.

Voilà encore un acte noyé dans les paroles. C'est donc avec raison que nous demandons qu'on agisse enfin après tant d'idées, de paroles et d'études dans le vide, qui n'aboutissent à rien.

L'Exposition à Nancy a été un de ces rêves, dont l'évanouissement est une cruelle déception pour Nancy ; c'est la troisième que nous énumérons en ce peu de lignes.

Hélas, trois fois hélas, l'Exposition universelle est à l'eau.

La faute n'en est pourtant pas à la municipalité.

Ete a fait preuve de bonne volonté. Seulement ceux qui s'étaient offerts d'organiser une Exposition universelle à Nancy, ne présentèrent pas des projets satisfaisants.

La Ville ne pouvant pas aller au devant d'un fiasco, on s'en tint là.

Depuis on attend encore l'organisateur !

Pourquoi donc M. Emile Jacquemin ne se chargerait-il pas de la réalisation de ce rêve dont l'évanouissement est une cruelle déception pour Nancy ?

Effectivement M. Jacquemin comme il lui en coûte de son article — a beaucoup d'idées, pourquoi ne passe-t-il pas aux actes ?
Y.....

Liberal
28 Jul

Association de la Presse de l'Est

On nous communique :

« A la suite des articles parus dans les journaux faisant ressortir l'insuffisance des renseignements mis à la disposition de la Presse pour faire le compte rendu des séances du conseil municipal de Nancy, lequel prépare toutes les affaires en commission, une démarche a été accomplie, près de la municipalité, au nom de l'Association.

La municipalité a décidé que, dorénavant, pour faciliter le travail des journalistes et les mettre en situation de publier des comptes rendus exacts et substantiels, une petite réunion des rédacteurs chargés des séances du conseil, dans les journaux quotidiens, précéderait la séance publique, et que, dans cette petite réunion, l'administration municipale leur donnerait des indications sur les affaires prêtes à venir en discussion chaque fois que les rapports n'auront pu être communiqués d'avance à chaque journal.

Dans le même ordre d'idées, la municipalité a décidé — après avoir pris l'avis de l'Association — de déplacer la table actuelle de la presse et de la reporter en haut, du côté latéral gauche de la salle des séances, à main droite du maire et de ses adjoints.

Ces améliorations permettront aux journalistes de mieux connaître les questions et de pouvoir mieux suivre les observations présentées en séance. A ce point de vue, nous prions la municipalité d'agréer les remerciements des intéressés. »

Cher confrère
28 Jul

Les séances du conseil municipal

Nous avons constaté plusieurs fois combien il est difficile de se rendre compte, en séance publique, de certaines questions municipales. La besogne ayant été faite d'avance, il ne s'agit plus que d'une sorte de formalité à remplir, les rapports sont lus rapidement, de façon souvent inintelligible ; les noms propres échappent aux rédacteurs, les chiffres se perdent, et des affaires importantes passent à peu près inaperçues. On se souvient des rapports sur les marchés de gré à gré, adoptés à l'une des dernières séances sans qu'on en ait perçu un traitre mot. La question valait pourtant la peine d'être élucidée ; on sait que beaucoup de nos conseillers s'étaient prononcés autrefois pour l'application générale du principe des adjudications ; il eût été intéressant de savoir pourquoi l'administration avait renoncé à ce principe.

L'Association de la Presse de l'Est s'est préoccupée des difficultés que présente pour les comptes rendus des séances publiques, une telle façon de procéder. Elle nous communique à ce sujet la note suivante :

A la suite des articles parus dans les journaux faisant ressortir l'insuffisance des renseignements mis à la disposition de la Presse pour faire le compte rendu des séances du conseil municipal de Nancy, lequel prépare toutes les affaires en commission, une démarche a été accomplie, près de la municipalité, au nom de l'Association.

La municipalité a décidé que, dorénavant, pour faciliter le travail des journalistes et les mettre en situation de publier des comptes rendus exacts et substantiels, une petite réunion des rédacteurs chargés des séances du conseil, précéderait la séance publique, et que, dans cette petite réunion, l'administration municipale leur donnerait des indications sur les affaires prêtes à venir en discussion chaque fois que les rapports n'auront pu être communiqués d'avance à chaque journal.

Dans le même ordre d'idées, la municipalité a décidé — après avoir pris l'avis de l'Association — de déplacer la table actuelle de la presse et de la reporter en haut, du côté latéral gauche de la salle des séances, à main droite du maire et de ses adjoints.

Ces améliorations permettront aux journalistes de mieux connaître les questions et de pouvoir mieux suivre les observations présentées en séance. A ce point de vue, nous prions la municipalité d'agréer les remerciements des intéressés.

L'administration municipale a donc reconnu la réalité de l'inconvénient, qui n'existe d'ailleurs que depuis peu. Mais le remède qu'elle offre à la presse pourrait bien être plus dangereux que le mal, et nous ne pouvons, avant d'en connaître les résultats, nous associer aux remerciements ci-dessus.

Ainsi que nous l'avons indiqué, et ainsi que la note qui précède le reconnaît à peu près, les séances publiques ne sont que le résumé écourté, revu et corrigé, des répétitions générales faites derrière le rideau. MM. les conseillers n'ont plus qu'à confirmer devant le public et sans discussion, l'acquiescement qu'ils ont donné la veille.

Avec l'ancien conseil, journalistes et public assistaient aux débats, entendaient les arguments pour et contre; la discussion permettait de connaître les idées personnelles des élus, les motifs qui les guidaient, ce qu'il semble que l'on veuille éviter aujourd'hui.

Les auditeurs en seront pour leurs frais, et les comptes rendus des journaux, encore qu'ils soient plus détaillés, ne leur apprendront rien de plus. Dans ces conditions, il semble que les séances publiques du conseil soient devenues superflues et à part quelques furtives échappées, on ne saura jamais quels sont ceux de nos conseillers qui se montrent hostiles ou favorables à tel ou tel projet, ni pour quelle raison.

De plus, les rédacteurs n'ayant pour se guider que les indications à eux données par l'administration municipale, dans la petite réunion préparatoire, les comptes rendus refléteront généralement l'opinion de la municipalité, et non l'impression qui se dégagerait d'un débat contradictoire; après la répétition générale de la séance, il y aura la répétition générale des comptes rendus.

Ce sont là des procédés tout à fait isolés et qui n'ont rien de libéral.

En ce qui concerne le déplacement des sièges de la Presse, nous ne croyons pas, pour notre part, que le fait d'être placé à la droite de M. le maire — c'est un grand honneur — permettra beaucoup mieux de comprendre des lectures faites la plupart du temps d'une façon peu compréhensible, même pour les voisins du lecteur. En outre, il faut tenir compte des bruits de la rue qui viendront encore contrecarrer toute la tension d'esprit que le journaliste met à écouter et comprendre.

On put en faire l'expérience, il y a quelque quinze ans, alors que les journalistes étaient relégués près de la fenêtre. Il était impossible aux trois premiers de rien entendre. L'emplacement central qu'ils occupent, avec une avancée dans l'enceinte, nous semblait à tous points de vue celui qui peut donner le plus de satisfaction; mais, voilà, cette fois les journalistes sont trop parat-il.

Le mieux n'était-il pas de polygraphier les rapports et de les communiquer à la Presse, qui aurait ainsi le temps de les étudier, tout en gardant vis-à-vis des édiles, avec le respect qu'elle leur doit, toute sa liberté d'action?

SUR LE COURS

A propos de planches (suite). — Les « Mathisettes ».

Notre article d'hier nous a valu plusieurs lettres.

Un de nos lecteurs nous rappelle que la Société « les Amis de Nancy » avait exprimé, l'année dernière, un vœu tendant à ce que les propositions des artistes nancéiens, qui offraient de se charger de l'embellissement des baraques et de la décoration du champ de foire, fussent prises en considération.

Un autre indique, comme type de constructions légères à étudier pour l'avenir, des arcades en treillages, rappelant celles qui couronnent le mur du lycée, du côté de la rue Blondlot, ou encore les portiques en bois découpé, inaugurés, l'année dernière, au-dessus de la façade du café Thiers, près de la gare. Une succession d'arcades ajoutées, inspirées de ces modèles, et placées un peu en avant des deux lignes de baraques, constitueraient, en effet, une décoration des plus gracieuses, facile à diviser en panneaux et à remettre chaque année en place.

La troisième lettre nous fait observer que, si les projets de M. Mathis n'ont pas été entièrement exécutés, ils ont reçu néanmoins un commencement d'application par l'adoption du système des baraques démontables, qui ont été construites l'année dernière, et qui vont être remises en place cette année. Si le côté décoratif est resté à l'état de projet, une amélioration appréciable a cependant résulté de ses efforts.

Voici, au surplus, la lettre de notre correspondant, dont les souvenirs sont fort exacts :

Monsieur le rédacteur,
Dans l'article que signe votre collaborateur Dom, le rôle attribué à l'honorable M. Mathis, l'ancien conseiller municipal aussi généreux qu'avisé et regretté, est incomplètement dépeint. Croire qu'il s'est contenté d'une tentative platonique, pour l'embellissement de la foire de mal, serait méconnaître l'ardeur, la persévérance, l'acharnement de M. Mathis à poursuivre la réalisation d'un projet qu'il a conçu et mûri.

Il a bel et bien obtenu, dès l'année dernière, dans un délai de négociations très court, en égard aux difficultés, aux résistances qu'il a dû vaincre, à la défiance, à l'amour routinier de l'administration, qu'il a combattu pied à pied, il a obtenu, dis-je, le remplacement des baraques grossières et disgracieuses, que nous avons toujours connues, par des boutiques démontables, en bois raboté et peint, qui ont changé l'aspect de la foire de l'an dernier, et ont été baptisées du nom populaire bien mérité de *Mathisettes*.

Cette amélioration, en dehors de l'esthétique, a pour précieux résultats de faire gagner un bon mois sur le temps employé au montage des boutiques, qui va seulement commencer, d'éviter les trous qui abîmaient la promenade, de réduire dans une proportion énorme le nombre des coups de marteau assourdissants, etc.

Il est vrai que M. Mathis ne s'en est pas tenu là, et qu'avec le concours de toutes les bonnes volontés de l'art décoratif, il avait rêvé de faire surmonter toutes les boutiques d'un motif en bois découpé, pour rompre la monotonie de la ligne droite. C'était beaucoup demander à la fois, paraît-il.

Mais ne désespérons de rien. Si j'ai bien renseigné, et, au risque de manger le morceau, j'ajouterais que la nouvelle municipalité veut faire la surprise à ses administrés de leur offrir ce complément désiré, comme don de joyeux avènement. Ainsi soit-il!

Un vieux marcheur.
Nancy, 23 4 05.

Serait-il possible? Attendons la mise en place des baraques; mais jusqu'ici nous n'apercevons pas, dans les préparatifs qui s'effectuent sur le cours Léopold, le moindre motif en bois découpé.

Il est vrai que trois semaines nous séparent encore de la foire, et que, si l'administration municipale le voulait bien, elle aurait encore le temps de faire exécuter une centaine de frontons variés, qui permettraient de juger de l'effet, au moins sur une partie de la foire, et qui, plus tard, pourraient être complétés par des pilastres assortis.

Mais le voudra-t-elle? Il n'y aurait pourtant pas besoin de formalités législatives, ni de décrets d'utilité publique pour couronner par cet embellissement le rêve de M. Mathis. Il ne faudrait qu'un peu de bonne volonté et d'activité... immédiate. Il n'y a que celle-là de vraie.

Dom.

A la Pépinière

Pour remplacer les singes. — Nouvelle destination d'une volière. — N'étouffez pas les perroquets. — Le parc zoologique toujours menacé.

Renseignements pris, ce ne sont pas des tortues que la municipalité compte installer dans le kiosque resté vacant par la vente des singes, à la Pépinière.

Ce kiosque redeviendra une volière. Mais on n'augmentera pas les collections d'oiseaux; ce serait contraire à tous les principes antizoologiques affirmés si souvent par la nouvelle administration — qui, du reste, n'a rien inventé, puisqu'elle les a empruntés à M. Sorel.

Elle fera simplement un choix parmi les oiseaux de l'autre volière, celle qui se trouve en face et qui contient, entre autres spécimens de la gent ailée un certain nombre de perroquets. Les pensionnaires sur lesquels son choix s'arrêtera seront transportés dans le kiosque restauré, et leur fin sera retardée de quelque temps... Quant aux autres, leur affaire est claire. Nos édiles ont décidé de s'en débarrasser.

Puis, après avoir transformé le kiosque des singes en volière, elle transformera en kiosque la volière des perroquets, c'est-à-dire qu'elle fera enlever le grillage et le laissera ouvert pour abriter les promeneurs, en cas de pluie.

Ne riez pas; c'est très sérieux, car, en se serrant, cinq ou six personnes au moins pourront tenir dans la cage aux perroquets.

Il résulte de ces renseignements que l'extinction des animaux de la Pépinière suit son cours. Avenit peu de temps, la collection réunie si patiemment — et sans frais — par le vénérable M. Royé, pour l'agrément des enfants et des promeneurs, aura cessé d'exister.

M. Sorel, qui ne voulait conserver que les canards, avait commencé par la mise à mort de l'ours, des kangourous et des pécaris; mais il avait consacré une dizaine de mille francs à creuser de nouveaux bassins. A la séance dernière, ses successeurs se sont fait allouer un crédit de 5.000 francs pour désaffecter la grande volière et préparer divers autres « grands travaux » du même genre. Il en faudra davantage, sans doute, pour niveler le parc et désaffecter les bassins. Si bien que le parc zoologique, pour lequel son créateur n'avait jamais demandé un sou au budget municipal, n'aura cessé de l'argent à la ville qu'à partir du moment où l'on a résolu de le détruire!

A la place, nous aurons un grand carré de plus, où l'on pourra mettre des fleurs, disent nos amateurs du conseil. Mais il y a déjà dix autres grands carrés, exactement de mêmes dimensions, et personne ne songe à y mettre des fleurs. Il faut donc que ce soit juste sur le carré occupé par le jardin zoologique que l'on tienna à installer de nouvelles corbeilles! Il est fort heureux qu'il n'existe pas de jardin botanique dans un autre carré; on proposerait inévitablement d'y mettre des animaux!

Le Libéral va me dire probablement que tout ça c'est de la politique... J'espère toutefois qu'il se trouvera au conseil municipal des conseillers assez avisés pour demander le maintien d'une création qui, certes, a besoin d'être améliorée, mieux entretenue, mais qui faisait la joie des enfants, et qui n'était pas sans intéresser de nombreux promeneurs.

Il y a bien assez d'allées désertes pour les rêveurs, les amoureux et les messieurs qui veulent lire tranquillement leur journal; qu'on laisse au moins une distraction aux bêtes qui aiment à regarder les bêtes, pendant que les bonnes les délaissent au profit des militaires...

J'ai, d'ailleurs, plusieurs bonnes notes à décerner à la commission qui s'occupe de la Pépinière.

Le rond-point en réparation depuis un an est presque nivelé et sablé. Mais pourquoi ceux de nos concitoyens qui aimeraient à voir des fleurs varier un peu l'aspect des grandes pelouses ombragées ne demandent-ils pas que l'on crée une corbeille au centre de chacun de ces ronds-points? Cela romprait la monotonie des longues allées, sans leur enlever leur caractère.

J'ajoute que le gazon des dites pelouses a été tondu, ce qui leur donne l'air un peu moins négligé. Malheureusement nombre de passants continuent à marcher au bord du gazon, plutôt que de fouler le sable des allées; il en résulte que ce bord est rongé, irrégulier. A plusieurs endroits, on a remédié à cela par des bordures formées d'arceaux en fer. Le moyen est excellent, et généralement il suffit. Il faudrait l'employer partout.

Enfin la partie supérieure de la promenade, celle qui est disposée en jardin anglais, est toujours admirablement soignée et commence à être magnifiquement fleurie. C'est un enchantement pour les yeux. Mais les grands parcs à la française ne demandent pas moins d'entretien; peut-être même en demandent-ils davantage, et, de ce côté-là, il y a toujours beaucoup à faire. Espérons que l'on ne se bornera pas à faucher les pelouses, et que l'on se préoccupera des mauvaises herbes qui envahissent certains carrés, des espaces dénudés qui dégarnissent certains autres, sans que les animaux y aient contribué.

Cela vaudra mieux que de supprimer le parc zoologique. Embellissons, décorons, ne supprimons pas.

Dom.

NANCY

ET LES SCULPTURES?!

Les touristes qui ne manquent pas de venir visiter notre ville, fallut-il même se détourner dans leurs excursions classiques dans nos Vosges, arrivent à Nancy avec un esprit de vive curiosité excitée par la renommée de plus en plus grande de nos monuments et de notre Ecole artistique. Ils sont portés d'avance, et à bon droit, à tout admirer et nous profitons de ce renom pour l'augmenter toujours davantage.

Mais alors il nous faut tout faire pour justifier cette bonne opinion et ne pas nous mettre dans le cas d'être discutés par des connaisseurs ou des observateurs plus avisés que ne le sont généralement les visiteurs étrangers, s'en rapportant tout d'abord aux renseignements de leurs *Badecker*, généralement écrits d'après des documents plus superficiels que profonds, plus légendaires qu'historiques; et sûrement plus flatteurs que justes. Ces guides sont beaucoup comme ces phototypies qui donnent l'illusion de beautés dont après, la vue réelle est plutôt déçue; c'est l'art du photographe de choisir ses moments fugitifs, ses points de vue heureux, ses perspectives étonnantes, dont le spectateur qui ne saisit pas cette science de l'objectif, ne voit pas si favorablement avec ses seuls yeux.

Immeuble
Soit dit

144

Tant mieux que Nancy bénéficie du recul, de son histoire, des splendeurs que lui ont laissés nos pères, des efforts de notre génération ; mais que Nancy redoute des visites plus complètes, des examens plus détaillés, des jalousies même qui auraient beau jeu avec nos nouveaux bâtiments publics, dans les quartiers neufs, et même dans certains vieux, où de grosses vérues, où d'importantes lacunes amoindrieraient l'admiration convenue et la réputation admise.

Et un des côtés factieux de ces investigations, celui de l'abandon de la sculpture et de la statuaire monumentale ne contribuerait pas peu à déflorer notre gloire pour peu qu'elle soit mise en évidence.

Il ne sera pas difficile de montrer les risques de discrédit que nous pouvons courir. Nous le disions déjà la semaine dernière en parlant de notre Ecole régionale des Beaux-Arts, que certainement les étrangers pensent être un des principaux établissements nancéiens, alors qu'elle est reléguée dans les greniers plâtrés d'une autre école municipale.

Le marasme de la sculpture à Nancy est accusé dès l'entrée de la ville quand on y pénètre par la rue Gambetta en venant de la gare. De suite on arrive au Lycée, et on y voit deux immenses frontons dont les pierres épannelées attendent leurs sculptures et leur bas-relief depuis plus de trente ans. On a par deux fois presque reconstruit le Lycée de Nancy, on y a dépensé plusieurs millions, et on l'a laissé ainsi inachevé pour quelques billets de mille francs qu'il aurait fallu économiser sur le reste pour sculpter les frontons.

Toutes les façades de nos églises, à l'exception de celle de la basilique Saint-Epvre sont à sculpter, les pierres d'attente les noircissent et en défigurent l'architecture, parce que les sculpteurs n'y ont pas passé. Les portraits de Saint-Nicolas, de Saint-Pierre, de Saint-Joseph, etc., ne sont qu'ébauchés ; la première date déjà de trente ans aussi. A Bonsecours, les clefs de la dernière sacristie, vieille de plusieurs dizaines d'années, attendent les sculpteurs. Les traces du vandalisme révolutionnaire, marquent depuis plus de cent dix ans la façade de la cathédrale où les symboles sculptés ont été lapidés et mitraillés. Et on va peut-être démolir des édifices, tels que le portail du couvent de la Visitation, rue Cifflée et la chapelle des Oblats, sans que les sculptures y aient jamais été faites.

L'architecture dite en art nouveau, dédaigne la sculpture comme elle méprise la lozique et l'art de bâtir ; ses formes contournées et fluctuantes ne sont ni arrêtées, ni réchauffées par des motifs d'ornements ; les lignes se perdent et se noient dans les chapeaux ni les frises qui font valoir les moulures. Les sculpteurs sont généralement remplacés par de fins tailleurs de pierre qui n'arrivent pourtant pas à devenir des tailleurs d'images, ces fameux imagiers du moyen âge dont procède cependant l'art nouveau à peu près bien compris.

Voyons la maison de la Société Générale rue St-Dizier, de Biet fils et de Vallin ; n'est-elle pas, toute belle qu'elle soit, d'une froideur marquée, qui n'est due qu'à l'absence de toute espèce de sculpture. Et voyons au contraire la maison si peu architecturale

de M. Thierry, rue St-Léon, ne se rachète-t-elle pas par de trop multiples motifs de sculpture qui ne manquent tout de même pas ni d'originalité ni de beau ?

Et les bâtisses municipales, ne sont-elles pas banales sans la moindre sculpture pour arrêter l'œil, réjouir le spectateur ? Le trop fameux Hôtel des Postes, ne manque-t-il pas de ce qui enlèverait la raideur des arêtes, des lignes trop hautes et trop droites, des grosses masses trop carrées de la face principale ; comme il manque dans ses faces latérales de ce qui lui donnerait un peu de grâce et la ferait trancher sur une vulgaire maison à loyer ?

Et pourtant nous avons une phalange de sculpteurs habiles qui se font un nom dans les travaux particuliers et les travaux d'intérieur. Les Vautrain de la maison Cayotte frères, les Huet père et fils, les Surmély et Burtin, les Wolf, les Philbert, et tant d'autres sont de véritables artistes formés à l'Ecole des Pillément et des Lhiver. Il faut les voir pour la plupart travaillant en activité à l'Eglise du Sacré-Cœur, comme il faut admirer entr'autres travaux le salon de la boulangerie parisienne par Surmély, l'élève de Vallin, le praticien des étoffes des salons de la Préfecture.

Il y va donc du renom architectural et monumental de revenir à la grande sculpture et à la petite. Un monument public ne devrait pas être déshérité de toute ornementation sculpturale ; la moindre petite maison devrait avoir son motif ne serait-ce qu'au-dessus de la porte d'entrée comme tous ces jolis morceaux d'architecture des portes des maisons de la rue Ville-Vieille et de la ville neuve.

Mais surtout, Nancy ne devrait pas laisser subsister sans les achever, les réserves de pierres et les épannelages de ses monuments publics. Pour les églises ce n'est guère le moment ; mais pour le lycée il ne faut pas laisser davantage les frontons bruts, pouvant donner une piètre idée de nos arts modernes à côté de nos arts anciens si riches et si sculptés.

Et puisque des esprits délicats réclament des ateliers d'art décoratif, qu'on commence à former des élèves sur le tas ; nos bons sculpteurs nancéiens, les formeront mieux encore sur les travaux que dans les écoles.

Emile JACQUEMIN.

A TRAVERS NANCY

Eglise du Sacré-Cœur. — Le dégagement du Bon-Coin. — Une question de salubrité générale. — La ligne de tram de Mon-Désert. — A propos des rues particulières.

L'autre dimanche, lors de la bénédiction solennelle de la statue du Christ, qui surmonte le dôme de la nouvelle église du Sacré-Cœur, une plate-forme accessible à bien des personnes avait été dressée sur le sommet de ce dôme, élevé de cinquante mètres environ.

Du haut de cet échafaudage, la vue pouvait embrasser parfaitement toute l'étendue de la circonscription paroissiale, malheureusement l'on pourrait se rendre compte de l'absence de tout chemin direct de communication vers le Sud, c'est à dire : le Bon-Coin, distant, diagonalement, à vol d'oiseau, de moins de 200 mètres.

On sait, à ce propos, qu'un projet de création de rues nouvelles, aux environs du Sacré-Cœur, est soumis à l'étude du conseil municipal.

Les nombreux habitants de cette partie de la ville, désignée sous le nom de Médre-ville, souhaitent, est-il besoin de le dire, de voir mettre incessamment à exécution.

Puisque nous sommes au sud-ouest de la ville, il convient, dans un but de salubrité générale, de signaler à « qui de droit » l'état infect des ruisseaux, rue du Montel, depuis la rue Blandan jusqu'au terminus de la ville.

Rue de Villers, mais là sur les territoires des communes de Villers et de Laxou, à quelques mètres seulement de Nancy ; Enfin, chemin de Laxou, près le bureau d'octroi.

Ces ruisseaux, qui reçoivent les eaux ménagères de multiples maisons, de construction récente, servent, en outre, de dépositaires à de nombreuses carcasses d'animaux, de toutes sortes qui, en se pourrissant au soleil, au contact d'ordures innombrables, contribuent à empuanter l'atmosphère et à l'imprégner de miasmes typhiques.

Nancy-la-Coquette a là un bien vilain encadrement !

De la place du Bon-Coin il est fort agréable de revenir au centre de la ville par la ligne du tramway se dirigeant sur Saint-Epvre.

Ce petit voyage a été pour nous l'occasion de constater une anomalie extraordinaire. Voici le fait : si un voyageur se dirigeant sur la basilique voulait prendre la voiture à l'arrêt indiqué, par un poteau blanc, rue Saint-Dizier, devant le photographe Odinet, il ne pourrait le faire, car ce signal d'arrêt n'est pas pour la voiture venant de Mon-Désert.

Plusieurs waltmen, ignorant eux-mêmes cette disposition si spéciale, se sont vu punir pour s'être arrêtés sur la demande de voyageurs à ce poteau malchanceux.

Les personnes se dirigeant vers Saint-Epvre doivent prendre le car rue Charles-III, devant le croisement établi devant le n° 33.

Ce serait, on en conviendrait, rendre service aux voyageurs que d'indiquer par une plaque fixée à ce poteau en question cette exception spéciale.

Puisque nous parlons de la ligne desservant totalement le Mon-Désert, nous ne la quitterons pas sans rappeler à la municipalité les multiples réclamations du public en ce qui concerne l'état de la chaussée de cette grande artère si fréquentée.

En effet, toujours sillonnée par de longues théories de voitures et fardiers de toutes sortes, la chaussée de la rue de Mon-Désert est très endommagée.

Aussi pendant la mauvaise saison, le sol est-il couvert d'une très épaisse couche de boue, comparable, par sa blancheur, à la boue crayeuse du camp de Châlons.

La municipalité ne pourrait-elle faire paver quelques mètres carrés de cette chaussée, devant tous les poteaux arrêtés de la ligne Mon-Désert ?

Le public, lorsqu'il quitterait ou prendrait la voiture, ne s'écoulerait plus dans cette boue visqueuse, si spéciale à ce quartier.

Nous signalerons aussi à la voirie le mauvais état des débouchés des rues particulières sur les rues urbaines. Jadis la ville consacrait annuellement une somme de 10,000 fr. pour paver ces passages. Ne pourrait-elle reprendre cette excellente pratique ?

LE « REPORTER DE SERVICE »

Trop de sage lenteur

Monsieur le Rédacteur, Les travaux du quai Claude-le-Lorrain ont commencé en septembre dernier ; pourriez-vous me dire, je vous prie, en quelle année ils seront terminés, et si ce sont seulement nos petits enfants qui doivent en voir la fin ?

Cette sage lenteur me paraît être le résultat d'une gageure. Agréez etc. — F.

Le parc Sainte-Marie

Nous nous sommes fait l'interprète d'un sentiment partagé par nombre de nos concitoyens. Pourquoi ne pas ouvrir conditionnellement le parc Sainte-Marie aux promeneurs, aux habitants du voisinage ?

CHOSSES NANCÉIENNES

L'horreur des statues

A propos de l'aménagement du parc Sainte-Marie et des divers projets proposés pour l'embellissement de cette promenade, nous avons entendu à la Société « les Amis de Nancy » cette exclamation, poussée par un membre qui est pourtant doué d'un esprit délicat et distingué :

« — Surtout, qu'on n'y mette pas de statues ! »

Tout le monde parut approuver !

Le mot est typique. Il caractérise toute une génération de Nancéiens. Le Nancéien actuel a en effet l'horreur des statues. Depuis le petit propriétaire grincheux, qui demande que la police empêche les voyous d'éteindre les becs de gaz de son quartier, au lieu de monter la garde devant les statues — ce qu'elle ne fait malheureusement jamais — jusqu'au lettré, qui n'est pourtant pas inaccessible aux beautés de la statuaire antique, chacun s'accorde sur ce point : — Et surtout, pas de statues !

Pourquoi cette aversion contre les hommes de bronze et les déesses de marbre, les petits amours de pierre et les petits génies en terre cuite ? Ils sont pourtant bien tranquilles. Est-ce parce qu'on rencontre quelquefois des statues trop lourdes, à l'attitude gauche, au geste banal ? Mais on rencontre aussi des peintures qui sont de véritables croûtes, et, quand il s'agit de décorer un salon ou une salle des fêtes, on n'entend jamais dire : surtout pas de tableaux ! surtout pas de fresques ni de plafonds peints !

Il est bien vrai que si la statuaire n'existait pas, on ne serait pas exposé à trouver sur son chemin un monsieur au dos rond, aux vêtements trop larges et d'une coupe invraisemblable, qui vous regarde du haut d'un piédestal, comme Mathieu de Dombasle, par exemple. Mais nous n'aurions par contre qu'une très vague idée d'Antinous, la Vénus de Milo, l'Apollon du Belvédère, ne seraient pas arrivés à la célébrité, et les nymphes de Jean Goujon, la Faune de Carpeaux seraient encore dans le néant.

Que d'essais, que d'entreprises malvenues ou imparfaites l'art doit mettre au jour pour que, de temps en temps, on puisse constater l'avènement d'un chef-d'œuvre ! Que de sonnets insupportables pour arriver à celui qui « vaut un long poème » ! Que de musique insipide pour un bel opéra ! Que de livres ennuyeux pour un volume intéressant ! Disons-nous pour cela : Pas de littérature, pas de musique, pas de poésie ? A quel servirait l'Académie de Stanislas, alors ?

La sculpture est aussi nécessaire à une cité que n'importe quel art ; elle est peut-être le plus accessible à l'âme du peuple, puisqu'elle s'offre généreusement à la vue de tous, puisqu'elle décore l'extérieur des édifices, la place publique, la rue. Elle est l'art démocratique par excellence. Est-ce donc pour cela qu'on doit la bannir ?

Pour que le passant puisse admirer ça et là une belle sculpture, il faut naturellement sculpter beaucoup. Et même dans ce qui est imparfait ou défectueux, soyez certain qu'on peut trouver souvent un détail intéressant, la trace d'un effort méritoire, un souvenir à noter, ne serait-ce qu'une... date ! C'est encore quelque chose.

Or la statuaire est, quoi qu'on puisse dire, l'expression la plus élevée en même temps que la plus vivante de la sculpture.

Il faudrait donc l'encourager et la louer, plutôt que la persifler. Une ville qui n'aurait ni une seule statue ni un seul motif sculpté serait atrocement banale. Et nous sommes pleinement de l'avis de notre confrère l'Immeuble quand il déplore — non pas la décadence de la sculpture, car nous avons à Nancy d'excellents sculpteurs — mais le rôle par trop accessoire qu'on lui fait maintenant.

Nous voudrions voir des statues sur les acrotères du nouvel hôtel des Postes ; nous en voudrions la long des grandes allées droites de la Pépinière, nous en voudrions au parc Sainte-Marie. Nous nous étions, comme l'Immeuble, de voir à Nancy tant de frontons qu'on oublie de décorer, tant de monuments dont les pierres d'attente se passent du coup de ciseau défilé du sculpteur. Et, tout en rendant justice à l'effort artistique que révèle l'adaptation de l'art nouveau en architecture, nous pensons qu'il faut tenir compte de ceci :

L'architecture dite en art nouveau désigne la sculpture... ; ses formes contournées et fluctuantes ne sont arrêtées, ni réchauffées par des motifs d'ornements ; les lignes se perdent et se noient dans les plans sous les traits de force et sans les chapiteaux ni les frises qui font valoir les moulures. Les sculpteurs sont généralement remplacés par de fins tailleurs de pierre qui n'arrivent pourtant pas à devenir des tailleurs d'images, ces fameux imagiers du moyen âge dont procède cependant l'art nouveau à peu près bien compris.

L'architecture en art nouveau ne nous paraît pas incompatible avec une statuaire nouvelle. Celle-ci, d'ailleurs, existe déjà : c'est le mariage, qui tarde trop à se faire.

Bref, nous pensons qu'une belle statue n'est de trop nulle part... sauf dans les jardins paysagers, où l'on eut un instant la rage d'en mettre. Mais tel n'est pas le cas du parc Sainte-Marie.

Dom.

Et républicain
J. Mar

Le nouvel abattoir de Nancy

Ce qu'il sera. — Interview de M. Najean, président du syndicat de la boucherie.

Nous avons déjà dit combien cette question du nouvel abattoir de Nancy préoccupait, à juste titre, nos concitoyens. Aussi nous a-t-il semblé intéressant d'aller demander à M. Najean, conseiller municipal, président du syndicat de la boucherie, quelles étaient les impressions qu'il a retirées de sa récente visite dans divers abattoirs d'Allemagne, comme membre de la commission du nouvel abattoir de Nancy.

Nous sommes donc allé interviewer M. Najean. Nous l'avons trouvé dans son jardin de la rue des Etats que précèdent une cour et une remise où des voitures de boucherie étaient leur refusant propre et où de grands chiens s'étaient en montrant de redoutables crocs.

L'honorable conseiller nous a dit tout d'abord avoir été très satisfait de son voyage en Allemagne. Ses collègues et lui y ont été accueillis avec une amabilité parfaite. On leur a fait visiter les abattoirs de fond en comble, on leur a tout montré jusqu'aux plans et aux dessins de détail.

La commission a décidé de proposer la construction d'un nouvel abattoir à Nancy sur le modèle des abattoirs d'Allemagne.

Le grand principe de ces derniers est une propreté rigoureuse, une propreté absolue.

A Nancy, l'abattoir actuel laisse beaucoup à désirer sous ce rapport — nous explique M. Najean. Les conduites sans syphons donnent passage à des gaz provenant de la fermentation des débris organiques entraînés par les eaux de lavage.

Les murs sont recouverts d'un crépi offrant de multiples aspérités, où viennent s'agglomérer d'innombrables déchets qui dégagent une odeur *sui generis*. Et puis l'abattoir comprend un grand nombre de cases et chacune de ces cases a quatre coins, bien entendu. Dans ces coins, on jette des débris de toutes sortes.

Il en résulte une atmosphère nauséabonde, des plus nuisibles à la conservation de la viande.

Donc, la suppression du système des cases s'impose. On les remplacera par un immense hall. Les murs seront recouverts jusqu'à une hauteur de deux mètres d'un enduit de ciment lisse ou de briques céramiques, très facile à nettoyer.

Le sol de l'abattoir d'aujourd'hui, où les liquides nauséabonds s'infiltrent, sera remplacé par un sol absolument imperméable. Quant aux outils des ouvriers, ils devront être tenus, de même, dans le plus grand état de propreté.

M. Najean insiste ensuite longuement sur les améliorations qui seront apportées au sort des garçons bouchers. Ainsi ceux-ci pourront, comme en Allemagne, à la sortie de leur dur travail, lorsqu'ils sont remplis de sueur, de sang et de saie, prendre une douche bienfaisante ou même un bain dans un établissement attenant à l'abattoir.

Vers dix heures du matin, les garçons éprouvent le besoin de « casser une croûte ». Ils mangent sur place, assis au hasard, près d'un tas de fumier, d'un seau de sang exhalant une fade et repoussante odeur. On leur construira une salle, chauffée en hiver, et où il leur sera donc loisible, désormais, de prendre leur repas dans un endroit propre.

... Nous demandons maintenant à M. Najean quelques détails sur le frigorifique qui sera installé à côté du nouvel abattoir ?

M. Najean nous répond que la boucherie nancéienne accorde une importance toute particulière à ce frigorifique.

Il procurera aux bouchers l'immense avantage de n'avoir jamais de viande gâtée.

Le frigorifique sera composé de deux parties : une chambre de resserre et le frigorifique proprement dit.

La chambre de resserre sera mise en communication avec la salle d'abatage par un système de rails aériens. Au milieu de cette petite voie de chemin de fer, se trouvera une bascule automatique, d'un système très ingénieux.

Toute la viande passera dans la chambre de resserre, où son refroidissement sera opéré. La viande y fera un séjour d'environ 24 heures, avant de passer dans une des cases du frigorifique.

Raffermie, vidée de son humidité, elle pourra ainsi se conserver très longtemps.

Le frigorifique ne sera ouvert que deux ou trois fois par jour, à heures fixes ; il y régnera une demi-obscurité qui en écartera les mouches.

L'intérieur du frigorifique sera occupé par des allées, de chaque côté desquelles seront installées des cases métalliques à claire-voie. Leur location ne sera pas très élevée. Si on se base sur les prix de location en Allemagne, elle sera de 50 à 62 fr. 50 le mètre carré.

La température ne descend jamais dans le frigorifique au-dessous de zéro, sans dépasser 2° Réaumur ou 3° centigrades au-dessus. De la sorte la viande ne peut être gâtée par la fermentation.

Et M. Najean nous expose les avantages du frigorifique au point de vue des bouchers.

Actuellement, un boucher vient-il à trouver sur le marché nancéien à acheter avantageusement sa fourniture d'animaux pour quinze jours ? Il hésite à le faire.

Les bœufs, en effet, dont il ferait l'acquisition, coûteraient relativement cher à nourrir pendant les quinze jours. En outre, les bœufs changés d'étable, n'ayant plus leurs compagnons habituels, maigrissent promptement. Grâce au frigorifique, on pourra faire tuer tous les animaux le même jour, et mettre la viande en réserve pour la retirer selon les besoins.

On voit que le marché d'approvisionnement se trouvera placé près de l'abattoir.

M. Najean voit avec optimisme l'installation de ce marché, il permettra d'ailleurs aux commissionnaires en bestiaux de réduire au strict minimum leurs frais de voiture et de cavalerie, puisque les animaux seront amenés directement au marché par une voie de raccordement spéciale.

Il s'ensuivra que la profession de commissionnaire en bestiaux qui exige actuellement un certain fonds de roulement, deviendra plus accessible.

Mais le président du Syndicat de la boucherie croit surtout que le nouveau marché attirera à Nancy plus de marchands du dehors, et comme plus il y a d'offres, plus les prix d'achat des bestiaux ont une tendance à baisser, il en résultera que le prix de la viande, si chère à Nancy, viendra à diminuer, ce dont nos concitoyens ne se plaindront pas.

Voici quelles sont les villes allemandes visitées par la commission :

Carlsruhe, Heidelberg, Mannheim, Mayence, Francfort, Coblenz, Cologne, Dusseldorf, Offenbach et Trèves.

Les membres de la commission ont encore visité les abattoirs de Saratbourg et de Metz.

La construction du nouvel abattoir pourra durer de trois à quatre ans. On est d'avis de le faire digne d'une ville comme Nancy, mais sans ces proportions

Émile Soler

L'ouverture du parc Ste-Marie
Le parc Sainte-Marie sera ouvert aujourd'hui

NANCY-JOURNAL

Organe Républicain, Littéraire, Scientifique, Agricole et Commercial

PARAISANT LE DIMANCHE

Administration et Rédaction
128, Rue Saint-Dizier, 128, NANCY
DIRECTEUR POLITIQUE : Georges DUBOIS.

3 Cent.

ABONNEMENTS : 3 fr. 50 par an.
Ils sont payables d'avance et partent des 1^{er} et 15 du mois
Les annonces ne sont pas tarifées ; elles se traitent à forfait, et doivent être remises le vendredi.

Aux Lecteurs

Voici le premier numéro de NANCY-JOURNAL.

Le nouvel organe qui va prendre modestement sa place parmi les journaux hebdomadaires lorrains en attendant l'heure où il réalisera son intention, d'ores et déjà arrêtée, de compter parmi les journaux quotidiens, à l'occasion des grandes luttes électorales prochaines, doit se présenter aux lecteurs.

NANCY-JOURNAL s'intitule *Journal républicain*.

Indépendant de tout groupement politique local, de toute personnalité politique locale, il s'est refusé, néanmoins, à arborer en manchette l'épithète d'« indépendant » aujourd'hui archi-usée, à laquelle personne ne croit car ceux-là crient précisément plus fort leur indépendance qui sont soumis à la plus complète, à la plus indéfectible servitude : servitude de la caste, servitude de la coterie, servitude de l'argent.

NANCY-JOURNAL n'a donc pour parrain ni l'homme riche ni l'homme puissant.

Les parrains, ce sont ces républicains obscurs, ignorés et silencieux, qui composent le tréfond du suffrage universel, défalcation faite des électeurs passionnés de Droite et de Gauche qui, suivant les principes de l'abbé historien du XVIII^e siècle, ont perpétuellement leur siège fait et sur l'esprit de qui les journaux, les conférences, les réunions publiques, n'ont aucune emprise.

Il nous a semblé que, depuis les élections législatives dernières, cette multitude anonyme de républicains, hommes d'ordre, de liberté et de paix, n'était pas représentée dans la presse nancéienne.

Si nous mettons à part la politique radicale, représentée par un de nos grands confrères quotidiens, et la politique radicale-socialiste et socialiste représentée par nos confrères de la

presse hebdomadaire qui, les uns comme les autres, ont toujours chevauché sur le même chemin, il apparaîtra aux regards de l'observateur clairvoyant et de bonne foi que les cartes de la politique lorraine ont été complètement brouillées par les autres journaux faisant leur jeu sur le tapis électoral.

Il y a eu maints et maints mariages d'intérêt, maints et maints adultères politiques, et on a vu des candidats à qui leurs origines interdisaient toute association doctrinale coucher dans le même lit électoral.

Un geste récent, accompli par un des hommes politiques les plus en vedette de la municipalité, a péremptoirement démontré cette confusion des langues et cet état de malaise.

Nous ne critiquons personne. Nous ne nous permettons pas de juger qui que ce soit.

Nous constatons purement et simplement une situation.

C'est, d'ailleurs, cette constatation, disons-le tout de suite, qui nous permet d'affirmer la raison d'être de NANCY-JOURNAL, qui nous autorise à penser que cet organe républicain jouera un rôle important aux prochaines élections législatives.

Notre force sera de n'avoir pas de passé, d'ignorer les rancunes, de n'être pas asservis par des compromissions, de n'avoir pas, en toutes circonstances, l'obligation immorale de repousser telle et telle personnalité républicaine capable de rendre des services à la cité ou de dresser un piédestal à telle ou telle autre personnalité incapable ou malfaisante.

NANCY-JOURNAL s'inspirera toujours des véritables intérêts de la Ville.

Les commerçants, les employés, les ouvriers, trouveront dans notre journal une Tribune qui sera constamment à leur disposition pour défendre leurs intérêts économiques et corporatifs, pour exprimer leurs besoins, pour exposer leurs vues.

Tous nos concitoyens pourront lire NANCY-JOURNAL sans crainte d'être inféodés à tel ou tel groupe politique, sans crainte de participer à telle ou telle organisation de combat.

NANCY-JOURNAL ne veut disputer à aucun de ses confrères une clientèle politique déjà acquise.

NANCY-JOURNAL s'adresse uniquement à cette masse silencieuse d'électeurs dont nous parlons tout à l'heure, bataillons sagaces et prudents de l'armée républicaine qui, peinant quotidiennement avec une honnêteté laborieuse, savent qu'on ne vit pas de PASSION POLITIQUE, et qui n'entrent en action qu'au moment de la bataille électorale, rebelles aux vaines clameurs de l'arène et aux bruits des clairons qui, le plus souvent, ne sonnent la victoire qu'au profit d'égoïstes ambitions.

Telles sont les déclarations que nous voulions faire, en toute sincérité, en toute loyauté, aux lecteurs.

Nous avons l'espoir d'avoir été compris.

Maintenant nous allons travailler avec la collaboration précieuse de ceux à qui nous venons de faire appel.

On nous jugera à l'œuvre.

Nancy, le 1^{er} Mai 1905.

Nancy-Journal.

REVUE DE LA SEMAINE

Nos députés sont en vacances. Ils ont pris la clé des champs après avoir mis celle de la Chambre sous la porte. Quelques journées de repos leur étaient bien dues, car depuis le commencement de l'année 1905 nos rois parlementaires, reconnaissons-le, en toute équité, n'ont pas été des rois fainéants. Ils ont attaqué la loi sur la Séparation de l'Eglise et de l'Etat avec un courage qui ne s'est pas démenti, à aucun moment, et malgré les vaticinations de certains légistes